

École d'urbanisme et d'architecture du paysage
Faculté d'aménagement
Université de Montréal

APA 3115 - Histoire et théorie 2

3 crédits

Mercredi 9h00-12h00, local 1224 du pavillon Liliane-de-Stewart

Hiver 2019

Chargée de cours : Shabnam Rahbar (dew.rahbar@gmail.com)

Bureau : Local 4016

Disponibilité : par RDV seulement

Description

Étude de l'histoire de la naissance du paysage. Présentation de différentes définitions du paysage, leurs limites et leur portée. Présentation des principaux enjeux contemporains en architecture de paysage. Lecture thématique et critique des concepts, des approches et des stratégies actuelles en matière d'aménagement paysager. Analyse des projets concrets.

Objectif

L'objectif attendu, en terme d'apprentissage, est de dresser un cadre théorique permettant aux étudiants de débattre sur les aménagements récents et de les amener à réfléchir sur les nouvelles missions des architectes paysagistes. Plus précisément, ce cours permettra aux étudiant(e)s :

- de prendre connaissance de la réalité du paysage dans ses dimensions physique, sensible et symbolique
- d'établir des liens entre théorie du paysage et pratique d'aménagement concrète
- de connaître les défis contemporains qui se posent aujourd'hui aux architectes paysagistes
- d'avoir des éléments de réflexions sur le sens de la pratique spécifique des architectes-paysagistes

Formule pédagogique

Le cours consiste en une série de cours magistraux accompagnés par des lectures obligatoires qui seront mises d'avance à la disposition des étudiant(e)s sur Studium (<http://studium.umontreal.ca>).

Durant chaque cours, la séance comporte une partie qui sera le cours magistral et une partie de discussion sur les textes lus.

À travers la session, les étudiant(e)s doivent lire les textes afin de pouvoir les synthétiser à l'oral ou à l'écrit selon les échéanciers mis en place par la chargée de cours.

Programmation

9 janvier- Introduction au cours

Introduction et problématique. Description du plan de cours : objectifs, déroulement du cours, références bibliographiques, les consignes pour les travaux, le mode d'évaluation, échéances.

16 janvier- Qu'est-ce qu'un paysage ?

Présentation et interprétation des différentes approches du paysage. Histoire de la naissance du paysage et celle de l'évolution du rapport de l'homme à la nature. Théorie d'Artialisation d'Alain Roger. Cinq critères de paysage d'Augustin Berque. Concept de *Stimmung* selon Jacques Dewitte.

23 janvier- L'architecture du paysage face aux enjeux écologiques

Présentation des principaux concepts de l'écologie. Enjeux et défis d'un aménagement durable sur le plan écologique. Principales positions théoriques et pratiques prises par des architectes paysagistes contemporains afin de suivre les exigences environnementales. Étude de la philosophie et des théories élaborées par Gilles Clément : le « Tiers paysage » et le « Jardin en mouvement ». Analyse de deux exemples concrets : Jardin de l'École Normale Supérieure de Lyon et Parc Henri Matisse de Lille.

(Date limite pour la formation des groupes et le choix de projet 1)

Compte rendu 1

30 janvier- La « gestion différenciée » : une nouvelle alternative pour les projets d'aménagement paysager

Présentation des principes de la « gestion différenciée ». Question du retour de la nature dans les villes. Étude de nouvelles valeurs esthétiques nées de la conception écologique des lieux. Analyse du projet de « renaturation » de l'Aire, réalisé par le groupe Superpositions, comme une œuvre représentative de la philosophie de la « gestion différenciée ».

6 février- Nouvel enjeu pour l'architecture de paysage : *Inventer de nouvelles expériences esthétiques fondées sur l'appréciation de l'écologie des sites*

Conférencier invité : Bernard St-Denis, professeur agrégé à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal.

Compte rendu 2

13 février – La réalité propre du lieu et « Revelatory landscape »

Étude de l'échelle locale des lieux. Définition de la terre comme un territoire fabriqué par une communauté humaine au cours de son histoire. Présentation des réflexions sur la façon d'insérer le projet dans la localité et les particularités historico-culturelles de chaque paysage. Concepts de « Revelatory Landscape » (d'Aaron Betsky), d'« inflexion du processus paysager » (de Bernard Lassus) et de « l'expression créative » (d'Augustin Berque). Analyse de projets concrets : « Wind, Sound, and Movement » de Catherine Gustafson, et le projet de rénovation de Jardin des Tuileries de Bernard Lassus, et les travaux de « Land Reclamation Artists ».

20 février- Le corps, le sensible et le paysage

Étude de l'importance de la présence corporelle dans le paysage. Les sens, le mouvement et l'ouverture au monde. Présentation de l'Architecture naturelle de Maurice Sauzet. Concept de « parcours de prise en prise ». Analyse de deux projets de paysage : Jardin des bambous d'Alexandre Chemetoff, et Museumpark d'Yves Brunier.

27 février- Présentations

Présentations orales des étudiant(e)s- projet I

6 mars- Semaine d'activités libres

13 mars – La dimension historique du lieu et le projet comme une narration

Présentation des « motifs de paysage » et de leur rôle dans la constitution du sens. Étude de différentes façons de narrer l'histoire du lieu à travers des exemples de projet : le Parc de Lancy de Georges Descombes, les « habitants paysagistes » et le Jardin des Retours de Bernard Lassus.

(Date limite pour la formation des groupes et le choix de projet 2)

20 mars – Le projet d'architecture de paysage, ses missions et enjeux dans le contexte québécois

Conférencière invitée : Carole Labrecque, Directrice de projet en architecture de paysage et développement durable au Groupe BC2

Compte rendu 3

27 mars - Les problématiques paysagères du XXI^e siècle

Présentation des défis contemporains qui se posent aujourd'hui aux architectes paysagistes. Étalement urbain. Homogénéisation et uniformisation des territoires. « Décosmisation » des villes. Effacement des localités et des historicités. Avènement de paysages plats et insignifiants. Profonde perte du lien des sociétés avec leur environnement. Étude du rôle de mouvement moderne en aménagement des paysages et des territoires dans l'émergence de ces crises.

3 avril – Les nouvelles missions des architectes paysagistes

Portrait des changements des enjeux et des questions en matière d'architecture de paysage. Sens de la pratique paysagiste contemporaine dans la perspective des enjeux et crises contemporains. Principales préoccupations des architectes paysagistes contemporains : Souci de l'échelle, de la transmission, et de l'écoute.

Compte rendu 4

Une période sera allouée à l'évolution de l'enseignement lors de cette séance.

10 avril – Présentations

Présentations orales des étudiant(e)s- projet II

17 avril – Révisions du cours

24 avril – Examen Final

Note : le calendrier peut être modifié en tout temps si le déroulement du cours le requiert.

Modes d'évaluation

Le cours comporte différentes activités qui feront l'objet d'une évaluation. Ainsi, les étudiant(e)s seront invité(e)s à produire quatre comptes rendus, deux présentations orales, deux rapports, et un examen de fin de session.

Comptes rendus de lectures

Les étudiant(e)s seront appelé(e)s à préparer quatre comptes rendus de lectures **en visant à identifier la vision et les principes qui sous-tendent les théories et les projets abordés**. Ces comptes rendus critiques permettront de dégager le nouveau rôle et les nouvelles missions des architectes paysagistes contemporains.

Tous les étudiant(e)s doivent remettre les comptes rendus aux dates mentionnées dans le calendrier, à savoir : Séances du 23 janvier, 6 février, 20 mars, 3 avril. (600 mots maximum excluant la liste de références)

Présentations

Pour les présentations et les rapports, les étudiant(e)s seront en équipe de 2, et invité(e)s à trouver et étudier deux projets :

1. Un projet de paysage conçu dans la perspective d'une conception écologique ou d'un aménagement écosystémique du lieu.
2. Un projet d'aménagement réalisé dans un lieu chargé d'une histoire, des significations et des sentiments par la société qui l'habite.

Ces exercices ont pour but d'investiguer comment les projets sont pensés, et quel y était le rôle des sites qui les accueillent. Comment le projet a-t-il réussi à tenir sa définition, sa

forme et ses matières de son site ? Par quelles approches, démarches et techniques ? C'est donc plus précisément **la question de la relation de l'œuvre paysagère à son site** qui sera au cœur de l'étude.

Le travail sera réalisé en fonction de l'échéancier suivant :

Séances du 27 février et 20 mars : Présentations orales

17 avril (20h00) : Remise des rapports écrits (1000 mots maximum excluant la liste de références)

Pondération des activités :

Comptes rendus (total de 4)	20%
Présentations	20%
Rapports	20%
Examen final	30%
Participation	10%

Règlement universitaire - quelques rappels

Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiant(e)s sur le site www.integrite.umontreal.ca/ de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiant(e)s désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) [www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm].